

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/35

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES

À L'OCCASION DU DÉBAT DE LA JOURNÉE DE

L'OPPOSITION SUR

"LE CANADA ET LA NOUVELLE EUROPE"

OTTAWA

Le 31 mai 1990

Je suis heureux qu'il me soit ainsi donné l'occasion de discuter de politique étrangère avec mes distingués collègues de la Chambre, mais je dois avouer que le moment choisi pour ce débat comme le contenu de la motion me laissent un peu perplexes. On nous reproche en effet de manquer d'"initiative en politique étrangère". Pourtant, au cours des sept derniers jours, nous avons accueilli le Secrétaire général des Nations Unies, venu tout spécialement nous dire combien il apprécie la contribution apportée par le Canada à cette organisation si essentielle pour le monde; nous avons reçu le Vice-président des Communautés européennes, dans le cadre d'un processus de rencontres de haut niveau entre la Communauté et le Canada établi à l'initiative de notre gouvernement; enfin, nous avons salué la première visite au Canada en dix-neuf ans du leader de l'Union soviétique.

Nous assistons à des changements dramatiques partout dans le monde - en URSS, en Europe, en Afrique du Sud, en Amérique centrale, au Cambodge, au Mexique, dans l'ensemble de l'Amérique latine. Or, le Canada mène une politique étrangère active et efficace sur chacun de ces fronts. Nous sommes tout disposés à examiner de nouvelles initiatives que pourraient nous proposer les autres partis, mais en tenant bon sur une politique étrangère que je suis prêt à défendre avec fierté, où que ce soit au Canada et à l'étranger.

Je ne dirai que quelques mots sur la question des consultations parlementaires. À mon avis, les gouvernements n'ont que trop tendance à se priver de la contribution que les députés peuvent apporter en matière de politique étrangère. Nous avons cherché à modifier cet état de choses, et nous nous montrons prêts à accueillir toute proposition sérieuse que ceux-ci pourraient formuler quant à un élargissement de leur rôle à cet égard.

C'est dans cet esprit que le ministre de l'Énergie et moi-même nous sommes entretenus ce matin avec des collègues qui ont visité les installations de l'ÉACL en Roumanie. J'ai par ailleurs accepté avec enthousiasme de rencontrer des membres du Comité permanent afin de discuter de la récente visite en Union soviétique. Je dois dire à la Chambre que le Comité m'avait demandé, la semaine dernière, s'il était possible d'intensifier les contacts entre parlementaires canadiens et soviétiques sur les questions concernant l'Arctique. Mardi, j'ai proposé la chose à M. Chevardnadze, qui a tout de suite donné son accord. Je suis prêt à agir avec la même diligence quant à d'autres propositions pratiques que pourraient faire des collègues.

Cinq points d'importance ont été discutés lors des entretiens que le Premier ministre, le Vice-premier ministre et moi-même avons eus avec le Président Gorbatchev, M. Chevardnadze et le Vice-président du Conseil des ministres soviétique, M. Maslukov.

En premier lieu, nous avons établi que l'Union soviétique attache, tout comme le Canada, une priorité élevée à l'intensification de la coopération entre nos deux pays, à titre de voisins certes, mais aussi à titre de nations ayant en commun un éventail d'intérêts toujours plus vaste. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que, au cours des sept derniers mois, le Premier ministre et M. Gorbatchev ont eu deux séries de longs entretiens personnels, et que M. Chevardnadze est venu par deux fois au Canada pour des consultations, en février, et encore en mai. J'ai moi-même accepté son invitation à me rendre de nouveau à Moscou cet automne, afin de maintenir l'élan de nos relations.

En second lieu, nous avons confirmé le ferme appui du Canada pour les réformes fondamentales de l'appareil institutionnel et politique qui sont en cours en Union soviétique, et nous avons discuté de moyens pratiques par lesquels nous pourrions apporter notre aide. Nous avons offert de rechercher une modification des règles du COCOM; de soutenir l'intégration soviétique dans le système économique mondial; d'établir de nouvelles coentreprises qui viendraient s'ajouter aux trente-cinq déjà en place; d'encourager par des arrangements attrayants la livraison immédiate de produits agricoles canadiens; enfin, d'examiner la possibilité de nouveaux accords concernant les pêches, le tourisme, la santé, voire les échanges dans le domaine de l'éducation.

En troisième lieu, nous avons fait valoir que la participation active d'une Allemagne unifiée à des institutions telles que l'OTAN et la Communauté européenne ne peut que contribuer à la stabilité partout en Europe. Nous avons aussi prêté une oreille attentive aux arguments des Soviétiques, et nous comprenons qu'ils veuillent d'abord avoir la preuve que l'OTAN se transforme effectivement de manière à s'adapter aux nouvelles réalités européennes. Comme l'a affirmé le Premier ministre hier, le Canada s'emploiera à faire en sorte que l'OTAN s'appuie bien davantage sur l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord - l'article politique proposé à l'origine par le Canada.

En quatrième lieu, nous avons discuté en détail des mesures sur lesquelles le Canada et l'Union soviétique s'entendent en vue de renforcer le processus et la pertinence de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nos pays se situent aux deux extrémités de la nouvelle Europe qui se dessine. Ils ont tous deux particulièrement intérêt à voir mettre en place des institutions stables, qui permettent de définir et d'unir la grande Europe, de Vladivostok à l'île de Vancouver.

Enfin, le Premier ministre et moi-même avons abordé la grave situation dans les États baltes. Nous avons souligné encore une fois qu'il faut éviter toute mesure de répression, et que les problèmes, dont la sensibilité n'échappe à personne, doivent être

résolus par la négociation. M. Chevardnadze m'a par ailleurs donné l'assurance que le gouvernement soviétique entend trouver des solutions politiques aux désaccords, que ceux-ci portent sur des questions considérées comme intérieures ou extérieures.

Monsieur le Président, si 1989 a été l'année de la révolution en Europe, 1990 marque le début d'une décennie de reconstruction. Il faut maintenant édifier de nouvelles sociétés et de nouvelles institutions, et la tâche ne fait que commencer.

La révolution de 1989 a de profondes répercussions pour tout le continent européen - et pour l'Amérique du Nord qui, en raison de liens culturels, familiaux et historiques, est à bien des égards une réplique de l'Europe par delà l'Atlantique. C'est pour cette raison que notre gouvernement a procédé à une revue exhaustive de sa politique à l'égard de l'Europe.

Le Canada ne s'intéresse pas à l'Europe pour des raisons historiques ou nostalgiques, et encore moins par charité. Ce n'est pas seulement la sécurité de l'Europe qui est en jeu; c'est aussi la nôtre. Ce n'est pas simplement la prospérité de l'Europe qui est en jeu; c'est aussi la nôtre.

Les moyens par lesquels nous poursuivons nos intérêts en Europe doivent changer radicalement. Ils doivent changer de manière à refléter le nouveau cadre de sécurité en gestation, l'autorité et l'unité grandissantes de l'Europe occidentale, et les avantages et les atouts particuliers du Canada.

C'est surtout par notre contribution à l'Alliance de l'Atlantique Nord que nous avons maintenu le pont avec l'Europe. Des milliers de soldats canadiens ont ainsi été stationnés en Allemagne, risquant chaque jour leur vie pour la défense de la liberté.

Cette contribution militaire est appelée à diminuer.

Un organisme dont le rôle premier a consisté à assurer une défense contre une agression plausible doit réexaminer son rôle lorsqu'une telle agression devient moins plausible. Il est donc naturel que l'OTAN assume un rôle plus politique, un rôle qui refléterait à la fois la nouvelle réalité européenne et une mission militaire en déclin.

C'est un changement que le Canada appuie pleinement et qui répond aux intérêts canadiens.

L'OTAN doit revoir d'urgence et globalement tous les aspects de sa stratégie nucléaire et conventionnelle. Il est peu sensé de conserver en Europe des armes nucléaires à courte portée dont les seuls objectifs peuvent être nos nouveaux amis en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. Il est peu sensé de

maintenir une stratégie militaire fondée sur un scénario d'attaque par surprise sur un front où la surprise n'est plus possible. Et il est peu sensé de retenir en Europe le plus gros contingent militaire qu'ait connu le monde en temps de paix.

L'OTAN doit s'engager encore plus activement dans le dialogue dynamique sur la sécurité qui vient de s'amorcer entre l'Est et l'Ouest.

Dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, l'OTAN devrait renforcer sa capacité et son rôle au titre des activités de vérification et de renforcement de la confiance. Des forces multinationales spécifiquement affectées à cette fin pourraient être déployées sur le terrain. L'OTAN devrait aussi envisager l'établissement d'un Centre de la vérification qui serait chargé de coordonner ces activités.

De plus, l'OTAN devrait abandonner sa rigide défense en avant au profit d'une approche plus souple faisant appel à des unités mobiles, qui pourraient comprendre des forces de nature multinationale.

Monsieur le Président, malgré sa valeur durable, l'OTAN a des limites - des limites qui lui viennent de son mandat et de sa composition. Il existe d'autres institutions dont le rôle doit être valorisé et renouvelé.

Il y a d'abord la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont les membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et dont le mandat couvre un grand nombre de domaines.

Le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi pour en faire l'architecte de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la CSCE peut devenir un véritable instrument de coopération pour la sécurité, un instrument qui viendrait étayer la dissuasion en rassurant.

Jusqu'à maintenant, il manquait à la CSCE le cadre institutionnel aujourd'hui nécessaire pour instaurer une coopération efficace et suivie et pour renforcer la confiance.

Le Canada estime qu'une direction politique suivie s'impose aux plus hauts niveaux. Dans cette optique, il propose que la CSCE tienne une réunion annuelle au niveau des ministres des Affaires étrangères, et tous les deux ans au niveau des chefs de gouvernement. Cet organe politique pourrait servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, future tribune permanente pour le dialogue sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait mettre en place une instance qui refléterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. En conséquence, nous proposons également la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des États membres se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en convoquant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Les 35 membres de la CSCE, plutôt que les seuls membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, devraient prendre part à ces pourparlers.

La CSCE devrait en outre accroître son rôle dans les domaines de la vérification, de la confiance, de la prévention des situations de crise et du règlement des conflits. Cela pourrait supposer la création d'un mécanisme qui favoriserait le dialogue, qui permettrait de mener au besoin des enquêtes circonstanciées et de préconiser une stratégie en vue de résoudre les situations de crise - que ce soit par la médiation, l'arbitrage ou même le maintien de la paix. Si la situation de crise se transforme en conflit, la CSCE pourrait entamer des démarches de médiation. Ces démarches pourraient être appuyées par un Institut permanent pour le règlement pacifique des différends, qui mettrait ses compétences à contribution.

Au-delà du domaine de la sécurité, la CSCE devrait s'inspirer des autres principes et engagements contenus dans les accords d'Helsinki. Les structures fondamentales de la démocratie devraient se traduire par un engagement commun des membres de la CSCE, notamment pour ce qui est du droit à des élections libres et de la règle du droit. Le pluralisme devrait également être légitimé grâce au processus de la CSCE, tout comme les droits des minorités, la liberté de religion et la prohibition de la propagande haineuse.

Pour ce qui est de l'aspect économique, il serait aussi possible pour la CSCE d'assumer un rôle important à l'avenir, en faisant fond sur le succès considérable de la récente Conférence économique de Bonn. La CSCE devrait prendre garde de faire double emploi avec les organisations économiques en place et dont l'efficacité est reconnue. Mais la coopération et le dialogue doivent être encouragés et, dans cette optique, j'estime que la création d'une tribune permanente de la CSCE pour le dialogue économique, qui viendrait compléter le travail entrepris par l'OCDE, mérite un examen des plus attentifs.

L'OTAN et la CSCE sont deux organisations complémentaires pour la construction de la nouvelle Europe. Mais une autre organisation, la Communauté européenne, est indispensable à l'identité et à la prospérité futures de l'Europe.

La Communauté européenne est désormais un pilier essentiel et apprécié du système international. Une Europe en voie d'union est un facteur de prospérité et un déclencheur de l'expansion du commerce. Une coopération accrue dans les domaines de la politique et, à terme, de la sécurité garantira une coordination et un consensus européens qui ne peuvent qu'aboutir à un renforcement de la stabilité internationale.

Mais, Monsieur le Président, un mur divisant l'Europe ne peut être remplacé par un mur entourant l'Europe. Deux blocs imperméables ne peuvent faire place à un nouveau bloc moins ouvert qu'aujourd'hui au dialogue et à la coopération, qu'il s'agisse de politique, de commerce ou de sécurité. La nouvelle Europe doit être une Europe ouverte, tant vis-à-vis de l'Ouest que de l'Est.

Bien sûr, le Canada n'est pas membre de la Communauté européenne. Mais nous sommes des commerçants. Et nous portons un vif intérêt aux questions de politique étrangère, qui font de plus en plus l'objet de la coopération politique européenne.

Voilà pourquoi le Canada offre maintenant de renouveler et d'intensifier sa relation avec la CEE. Nous proposons que le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil de l'Europe se rencontrent à intervalles réguliers et que viennent s'y ajouter, également à intervalles réguliers, des discussions en profondeur entre le ministre des Affaires extérieures du Canada et son homologue de chacune des nouvelles présidences. Des fonctionnaires canadiens et des experts de la CEE devraient aussi se réunir périodiquement pour examiner des questions d'intérêt commun. En outre, nous estimons qu'il serait bon de nous faire mutuellement part de nos priorités au début de chaque présidence pour établir l'ordre du jour de la période à venir.

Enfin, j'ai été séduit par la proposition que m'a faite le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Genscher, d'une Déclaration CEE - Amérique du Nord qui viendrait confirmer les principes et l'intérêt que nous partageons à l'égard de l'ouverture et d'une plus grande coopération. Une réaffirmation générale de la relation transatlantique serait certainement utile.

Dans le domaine du commerce, le défi est de taille. Le gouvernement a déjà fait connaître la stratégie qu'il a élaborée pour aider l'industrie canadienne à être à la hauteur des possibilités et des exigences que le Marché européen unique de 1992 entraînera pour tous les commerçants. Cependant, je crois aussi qu'il y aurait peut-être lieu, à la conclusion de l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales, d'examiner l'opportunité d'un arrangement officiel de libéralisation du commerce entre le Canada et la CEE, qui pourrait inclure les États-Unis - ou même d'autres membres de l'OCDE.

Monsieur le Président, un changement de cap pour l'OTAN, un élargissement du rôle de la CSCE et une intensification de la relation avec la CEE, voilà les piliers institutionnels de notre nouvelle politique à l'égard de l'Europe.

Cependant, notre politique à l'égard de l'Europe est tributaire - au même titre que l'avenir de la nouvelle Europe elle-même - du succès des réformes en cours en Union soviétique et en Europe de l'Est. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Vouloir instaurer la démocratie et en même temps mettre en place une économie de libre-marché à partir de rien est une tâche sans précédent, une tâche que l'Ouest a tout intérêt à voir les pays de l'Est mener à bien. C'est pour cette raison que le Canada a activement appuyé l'intégration de l'Union soviétique au système économique occidental. C'est aussi pour cette raison qu'il s'est déclaré en faveur de l'adhésion de l'URSS à la nouvelle Banque européenne et, de sa participation à titre d'observateur aux négociations du GATT, ce pour quoi M. Chevardnadze m'a d'ailleurs remercié hier. C'est enfin pour cette raison que nous avons l'an dernier mis sur pied un programme destiné à aider la Pologne et la Hongrie dans leurs efforts de réforme économique.

L'heure est venue d'étendre l'aide internationale aux nouvelles démocraties issues de la révolution de 1989. C'est d'ailleurs précisément dans ce but que se réuniront, dans les semaines à venir, les représentants des 24 pays qui ont coordonné le programme d'aide à la Hongrie et à la Pologne. Le Canada appuiera naturellement cette initiative et annoncera lui-même bientôt un programme d'aide élargi. Qui plus est, il participera à part entière à la Banque européenne de reconstruction et de développement.

Nous avons par ailleurs mis sur pied un groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, qui devra définir les éléments de notre programme d'aide élargi et le gérer, ainsi que coordonner les activités des secteurs privé et public destinées à venir en aide aux pays de cette partie du monde. Le Groupe de travail a déjà communiqué avec des associations et des particuliers au Canada pour les encourager à participer financièrement et même concrètement à ces activités et leur demander conseil sur les initiatives que nous pourrions entreprendre.

Monsieur le Président, pour aider les pays d'Europe de l'Est il ne s'agit pas simplement de déverser des sommes énormes entre les mains de ces nouveaux gouvernements. Il est plus important et plus efficace de fournir des experts, de former des gestionnaires et des décideurs, d'enseigner la pratique de la démocratie et d'encourager l'investissement privé dans divers projets.

Pour venir en aide à ces pays, le Canada dispose d'un atout unique : sa communauté multiculturelle. Un Canadien sur dix est de souche soviétique ou est-européenne. Ces Canadiens contribuent à notre prospérité et favorisent notre commerce, car ils connaissent les coutumes, la langue, les systèmes et les décideurs de ces pays.

Nous encourageons ces Canadiens à se servir de cet avantage naturel et à nous dire ce que nous pouvons faire - ou mieux faire - pour venir en aide aux populations des pays d'Europe de l'Est.

Les politiques que je viens d'exposer encore une fois aujourd'hui visent une Europe en transition. Elles doivent donc évoluer avec celle-ci. Nos politiques, pas plus que l'Europe, ne demeureront statiques.

Notre engagement envers la nouvelle Europe n'est pas un luxe : c'est une nécessité. Le Canada y sera présent pour son propre bien, pour sa sécurité et pour sa prospérité.